

A vibrant garden scene with various flowers in pots, a watering can, and yellow boots. The background is a soft-focus green field under a blue sky. In the foreground, there are several potted plants with pink, purple, and yellow flowers. A silver watering can with a long handle is positioned in the center. To the left, a pair of bright yellow rubber boots is visible. The overall atmosphere is bright and cheerful, suggesting a spring garden setting.

# CONCOURS Jardins fleuriés

Colorez notre ville  
en participant au  
concours de jardins  
fleuriés et contribuez  
à l'embellissement et  
au rayonnement de  
notre commune

INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
4 MAI 2019

ROQUEFORT-LES-PINS

# RÈGLEMENT DE CONCOURS JARDINS FLEURIS

## ARTICLE 1ER : OBJET DU CONCOURS

La municipalité de Roquefort Les Pins organise un concours « Jardins fleuris » ouvert à tous les roquefortois, à l'exception des membres du jury. Tout type de jardin peut participer, y compris des jardins potagers paysagés.

Par ce concours, la Ville souhaite saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation qui participe grandement à l'embellissement de la commune. Fleurir sa maison, son jardin, sa ville, c'est aussi participer à créer une biodiversité utile pour de nombreux insectes. Pour participer, les roquefortois sont invités à remplir le formulaire d'inscription ci-dessous.

Date de lancement : Lundi 1er avril 2019

Date de clôture des inscriptions : Samedi 4 mai 2019, jour de Jardins en fête à Roquefort Les Pins.

## ARTICLE 2 – COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé d'élus du conseil municipal, de membres qualifiés du personnel municipal, de pépiniéristes et jardiniers professionnels.

## ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le jury effectuera un passage entre le 15 et le 30 juin. Il sera possible qu'un 2ème passage soit effectué, si nécessaire, afin de valider les résultats.

## ARTICLE 4 : CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des lauréats prendra notamment en compte les critères suivants :

70% pour le fleurissement et composition végétale : la qualité de la floraison (aspect esthétique, harmonie des formes, couleurs et volumes), Originalité de la composition (recherche faite en matière d'espèces originales et d'associations végétales), une palette végétale

adaptée au climat local et aux contraintes du site d'implantation, matériaux et accessoires esthétiques dont 30% pour la biodiversité

30% pour les efforts pour préserver l'environnement : utilisation de paillages (biodégradables ou minéraux), récupération de l'eau de pluie, compostage, taille raisonnée des arbres , utilisation de plantes vivaces, jardinage "naturel" (zéro pesticide), installation de nichoir ou autel à insectes, mise en place de châssis, serres pour outils de production, récupération de graines.

## ARTICLE 5 : EVALUATION DES DIFFÉRENTS CRITÈRES :

Vue d'ensemble (entretien, aspect général, propreté), arbres, pelouses (répartition harmonieuse, aspect esthétique, variété), arbustes/ fleurs (variété, diversité, harmonie des couleurs et des formes), associations végétales (utilisation judicieuse - vivaces, plantes locales...), supports de culture (utilisation de compost, paillage, mode d'arrosage, traitements bio)

## ARTICLE 6 : DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent la ville à utiliser sur tous les supports de communication municipaux (y compris numériques), les photos prises dans le cadre de ce concours y compris celles prises lors de la remise des prix.

## ARTICLE 7 : PRIX ET RÉCOMPENSES

Panier d'herbes aromatiques, kit du jardinier, bon d'achat chez pépinières Nova jardin, places de cinéma

**ARTICLE 8 :** Remise des prix lors de la Fête Patronale



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU «CONCOURS JARDINS FLEURIS»

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse du domicile : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Signature :

